Chef de projet développement social territorial F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3401&id_origin=0

Limite de candidature	03-12-2026
Mise à jour	03-11-2026
Référence	8853
Service	DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Localisation	Lyon 3ème
Contrat	Emploi permanent
Expérience	2 à 5 ans
Disponibilité	1 à 3 mois
Formation	Niveau 6 - BAC+3/4 - Licence, Maîtrise, Master 1...
Statut	Fonctionnaire ou sur liste d'aptitude
Fonction	Chef-fe de projet développement territorial
Date d'entrée	01/01/2027
Date de fin	03-12-2026
Filière	Administrative, Technique
Catégorie	A
Cadre d'emploi	A - Attachés territoriaux, A - Ingénieurs territoriaux
Grade	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal

Contexte et définition du poste

La Direction du Développement Territorial organise les contributions de la Ville de Lyon à la mise en œuvre d'une politique publique de cohésion territoriale. C'est à ce titre qu'elle met en œuvre les politiques relatives au développement équilibré de la ville, en organisant la coopération que la Ville de Lyon poursuit avec 41 acteurs associatifs de l'éducation populaire. Cette relation privilégiée, qu'entretient la Ville de Lyon avec ce tissu associatif, contribue à la mise en œuvre de différentes politiques publiques relatives à l'enfance, la jeunesse, la culture, la transition écologique… C'est un engagement commun qui concourt à la transformation sociale de la cité, c'est aussi un vecteur d'émancipation et de revitalisation de la vie démocratique des territoires, des quartiers lyonnais par la territorialisation de l'action publique locale, entendue comme l'adaptation des services publics et des dispositifs de la Ville de Lyon aux enjeux de développement global des quartiers de la géographie prioritaire inscrits au contrat de ville. Elle porte aussi les politiques publiques relatives au développement social local, à l'emploi-insertion et aux jeunesses.

La mission quartiers anciens pilote l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets territoriaux de développement global au titre de la politique de la ville sur les secteurs d'intervention prioritaires inscrits au contrat de Ville (Quartiers politique de la ville QPV : Moncey et Cités sociales de Gerland ; Quartiers populaires métropolitains QPM : Voltaire, Guillotière, Pentes Croix-Rousse et Verdun Suchet) dans le cadre de la Convention territoriale de Lyon.

Les quartiers anciens ont des profils sociaux et territoriaux atypiques qui nécessitent des adaptations y compris des modalités habituelles d'intervention de la politique de la ville. Ces adaptations peuvent prendre différentes formes : projets complémentaires aux projets de territoire, champs thématiques particuliers (parcours migrants, interactions usagers espaces publiques et habitants, etc.). Actuellement deux projets d'intervention renforcés sont en cours : le projet Péri pour les quartiers politique de la Ville (QPV)/ Quartier populaire métropolitain (QPM) Moncey Voltaire Guillotière et le projet Cité jardin pour le QPV/ QPM des cités sociales de Gerland. Ces deux projets sont pilotés par des directrices de projets de la Ville de Lyon et un directeur de projet de la Métropole de Lyon sur le secteur Péri avec lesquels une articulation et un mode de gouvernance particuliers sont instaurés.

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable de la mission Quartiers Anciens (MQA), en lien étroit avec les directrices des projets mentionnées plus haut ainsi qu'avec le directeur de projet de la Métropole sur le secteur Péri, vous participez à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire inscrit dans le cadre de la géographie prioritaire du contrat de ville. Votre poste est co-mandaté par l'Etat, la Métropole et la Ville dans le cadre du Contrat de Ville.

Vous travaillez en relation étroite avec les chefs de projet composant la mission quartiers anciens, avec les chefs de projet et chargés de mission thématiques des services municipaux sur les différents volets du projet de territoire (volet éducatif, culturel, emploi et insertion professionnelle, santé, prévention de la délinquance) ainsi qu'avec les partenaires institutionnels (délégué du préfet, services de la Métropole, ...) et acteurs locaux concernés (équipements socio-éducatifs, associations, habitants…).

Au sein de la mission quartiers anciens, vous intégrez une équipe de 6 personnes.

Profil recherché

Issu d'une formation supérieure en aménagement, urbanisme et sciences sociales (sociologie, géographie sociale, sciences politiques), vous avez une bonne connaissance ou une expérience confirmée en matière de politique de la ville.

- Vous pilotez et coordonnez le volet développement social des projets de territoire,
- Vous maitrisez l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales (pilotage et financement) notamment les enjeux et cadres de mise en œuvre des politiques de l'enfance, l'éducation, la santé, la prévention, la culture, l'insertion sociale et professionnelle
- Vous êtes en capacité de conduire des projets multi partenariaux, des analyses financières et organisationnelles,
- Vous co-pilotez l'accompagnement des structures conventionnées, levier essentiel à l'action développement social territorial en proximité.
- Vous organisez le suivi financier des programmations annuelles de la politique de la ville en lien avec les différents financeurs,

Votre diplomatie active et vos qualités relationnelles sont reconnues Vous appréciez travailler en autonomie

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et contractuels

Vos conditions de travail :
- Respect du principe de neutralité applicables aux agents publics
- Horaires : 38h45 du lundi au vendredi

- Réunions ponctuelles en soirée et le samedi

- Déplacements fréquents sur les arrondissements

- 25 jours de congé annuel
- Télétravail possible selon les règles en vigueur

Votre rémunération à partir de 2631€ brut par mois selon expérience + primes

Les avantages à nous rejoindre :
- Jusqu'à 22 jours de RTT par an selon le cycle de travail (35h, 37h50, 38h45...)
- Prime de fin d'année selon conditions
- Carte restaurant 153 € par mois dont 60% pris en charge par la ville)
- Participation aux abonnements de transports en commun à hauteur de 75%
- Forfait "mobilités durables" jusqu'à 300€/an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Contrat de groupe santé prévoyance

Pour aller + loin :
- 10 semaines de congé paternité
- Congé menstruel